



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante-cinquième réunion plénière**

Genève, 19-21 juin 2017

Point 9 b) de l'ordre du jour provisoire

**Documents concernant la planification du sous-programme
statistique de la Commission économique pour l'Europe****Programme de travail du sous-programme statistique
pour 2018-2019****Note du secrétariat***Résumé*

Le document présente le programme de travail du sous-programme statistique de la Commission économique pour l'Europe pour 2018-2019. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a adopté le programme de travail à sa réunion de février 2017.

Le présent document est présenté à la Conférence des statisticiens européens afin qu'elle l'adopte et en recommande l'approbation au Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe.



I. Introduction

1. Le présent document expose le programme de travail du sous-programme statistique (« le sous-programme ») de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour 2018-2019. La Conférence des statisticiens européens sera invitée à adopter le programme de travail et à recommander au Comité exécutif de la CEE de l'approuver. Tous les produits complémentaires, supprimés ou reportés ultérieurement apparaîtront dans le Système intégré de suivi (SIS) que le secrétariat utilise pour planifier, suivre et contrôler l'exécution du programme et pour en rendre compte. Les résultats de l'exécution du programme de travail seront soumis à la Conférence et à son Bureau dans le rapport sur l'exécution du programme pour l'exercice biennal 2018-2019.
2. Le programme de travail est conçu selon une approche de la gestion axée sur les résultats, c'est-à-dire une conception large de la gestion qui crée un lien logique entre les résultats classés hiérarchiquement (produits-résultats-incidences) formant une « chaîne de résultats », les ressources (humaines et financières) ou « intrants » et les facteurs extérieurs (aspects stratégiques, gouvernance, aspects opérationnels, aspects financiers) qui peuvent entraver la réalisation des objectifs.
3. Les produits/activités énoncés dans le projet de programme de travail correspondent à ceux qui figurent dans le budget-programme de la CEE proposé pour 2018-2019. Ils relèvent des grandes catégories suivantes : a) réunions et documents correspondants ; b) autres activités de fond ; c) coopération technique, y compris les services de conseils, les cours de formation, les séminaires, les ateliers et les projets sur le terrain.
4. Les résultats/réalisations escomptées, ainsi que les indicateurs de succès et mesures des résultats correspondants, sont présentés dans l'annexe I sous la forme d'un cadre logique.
5. On trouvera des précisions sur les publications proposées à l'annexe II. Les textes généraux portant autorisation et ceux relatifs au sous-programme figurent à l'annexe III.

II. Objectif, stratégie et facteurs extérieurs

6. Le sous-programme a pour objet d'établir des statistiques officielles aux niveaux national et international en vue d'élaborer des politiques fondées sur la connaissance des faits et d'évaluer les progrès tendant vers la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que de coordonner les activités statistiques dans la région de la CEE dans le cadre de la Conférence des statisticiens européens.
7. Le sous-programme relève de la Division de statistique.
8. Le sous-programme permettra d'assurer la coordination des activités internationales en matière de statistiques par l'entremise de la Conférence des statisticiens européens, des réunions d'experts et des groupes de travail se consacrant à l'échange de bonnes pratiques et d'expériences en matière de statistiques officielles. Il rendra possible une collaboration efficace et un usage rationnel des ressources grâce à d'étroits partenariats entre les organismes statistiques nationaux et internationaux.
9. Le sous-programme permettra l'élaboration de normes et de recommandations dans des domaines prioritaires déterminés par les États membres de la CEE, l'accent étant mis sur l'appui à l'activité de suivi des progrès réalisés dans la quête des ODD et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la mesure des changements climatiques, la mondialisation, la population, la pauvreté et les inégalités, et la modernisation de la production statistique, y compris le recours aux informations géospatiales. Un travail sera entrepris en coopération étroite avec des experts des États membres de la CEE et d'organisations internationales constitués en groupes, chacun de ceux-ci étant chargé d'élaborer des lignes directrices d'ordre méthodologique et/ou pratique visant à combler des lacunes spécifiques ou à surmonter des difficultés dans l'élaboration des statistiques officielles.

10. Le sous-programme aidera au renforcement de capacités des États membres de la CEE en matière de statistiques, surtout de ceux dotés de systèmes moins bien développés. Il favorisera l'application des Principes fondamentaux de la statistique officielle, ainsi que des normes et des meilleures pratiques de l'ONU, et sera une source de conseils dans les domaines juridique et institutionnel en matière de statistiques officielles. Ce sera une activité orientée vers la demande, tenant compte des priorités nationales qu'auront fait apparaître les évaluations globales des systèmes statistiques nationaux. Il y sera mis l'accent sur la modernisation de la production statistique, les recensements démographiques, les indicateurs concernant les ODD, les statistiques ventilées par sexe, les statistiques économiques, la comptabilité environnementale et les indicateurs en la matière.

11. Le sous-programme permettra de recueillir et de diffuser les statistiques socioéconomiques clefs des États membres de la CEE, s'agissant notamment des progrès réalisés dans la voie des ODD et de l'égalité entre les sexes. Il favorisera l'utilisation de ces statistiques et les rendra accessibles au public par le biais de l'Internet. Un cadre spécifique sera mis en place pour assurer la qualité, la couverture et la diffusion en temps opportun des informations.

12. On escompte que le sous-programme atteindra ses objectifs et obtiendra les résultats attendus si les conditions suivantes sont remplies : a) que des ressources adéquates aient été mobilisées pour assurer le suivi des ODD et appuyer l'action des offices nationaux de statistique ; b) que les contraintes budgétaires ne fassent pas obstacle à la participation des offices nationaux de statistique à l'action internationale ; c) que les organismes statistiques internationaux et nationaux restent fermement résolus à coopérer ; d) que des donateurs se montrent prêts à financer la modernisation de la production statistique ; e) que les offices nationaux de statistique continuent à développer les domaines statistiques clefs ; et f) que les données contenues dans la base de données statistiques de la CEE soient gracieusement mises à disposition par les offices de statistique dans un format approprié.

III. Produits/activités à réaliser pendant la période biennale 2018-2019

A. Services pour les organes intergouvernementaux et les organes d'experts (budget ordinaire)

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<i>Conférence des statisticiens européens</i>	
Services fonctionnels pour les réunions :	
1. Assemblée plénière de la Conférence des statisticiens européens (demi-journées)	10
2. Bureau de la Conférence (demi-journées)	16
3. Autres séances de la Conférence (demi-journées) :	
i) Statistiques démographiques et sociales	36
ii) Statistiques économiques	25
iii) Modernisation des statistiques	44
iv) Statistiques environnementales, multisectorielles et relatives au développement durable	36

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Documents de conférence :	
4. Rapports de la Conférence	2
5. Série de documents d'avant-session destinés à la Conférence concernant des questions présentant un intérêt pour les responsables des organismes nationaux de statistique (12 documents par série)	2
6. Série de propositions gouvernementales à examiner lors de la Conférence des statisticiens européens (30 documents par série)	2
7. Série de documents d'avant-session destinés à d'autres réunions de la Conférence :	
i) Statistiques démographiques et sociales (12 documents par série)	2
ii) Statistiques économiques (8 documents par série)	2
iii) Modernisation des statistiques (6 documents par série)	2
iv) Statistiques environnementales, multisectorielles et relatives au développement durable (12 documents par série)	2

B. Autres activités de fond (budget ordinaire/extrabudgétaire)

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Publications isolées :	
8. Pays de la CEE en chiffres (2019)	1
9. Documents méthodologiques :	
i) Recommandations concernant la mesure des phénomènes extrêmes et des catastrophes	1
ii) Recommandations concernant l'établissement d'indicateurs de tendance, d'indicateurs composites et d'indicateurs d'opinion	1
iii) Recommandations concernant l'utilité des statistiques officielles	1
iv) Directives sur les statistiques relatives à la mobilité de la main-d'œuvre	1
v) Directives sur les statistiques relatives à l'esprit d'entreprise	1
vi) Feuille de route sur les statistiques pour les ODD de la Conférence des statisticiens européens	1
10. Normes et études statistiques :	
i) Lignes directrices concernant l'utilisation de registres et de données administratives pour les recensements de population et de logements	1
ii) Principales recommandations et bonnes pratiques en matière de communication de projections démographiques	1
iii) Bonnes pratiques en matière d'intégration de sources de données pour mesurer l'immigration et l'émigration	1
11. Monographies statistiques :	
i) Établissement d'orientations sur les éléments communs de législation nationale	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Livrets, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation :	
12. Brochures sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle et d'autres sujets liés à la Conférence des statisticiens européens	3
Communiqués de presse, conférences de presse :	
13. Série annuelle des nouveaux articles	2
Contribution aux produits communs :	
14. Contribution aux normes internationales pour la modernisation de la production et des services statistiques	2
15. Contributions aux actions que mène l'ONU dans le domaine des statistiques relatives aux changements climatiques et au développement durable	2
16. Contribution à l'élaboration et à l'harmonisation des méthodes et des outils statistiques internationaux	1
Supports techniques : (nombre de séries annuelles)	
17. Actualisation et gestion de la base de données des activités statistiques internationales	2
18. Actualisation et gestion de la base de données des statistiques ventilées par sexe de la CEE	2
19. Actualisation et gestion de la base de données macroéconomique de la CEE	2
20. Base de données améliorée et remaniée des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	2
21. Actualisation et gestion de la base de données sur l'environnement et les indicateurs s'y rapportant	2
22. Actualisation et gestion du site Web du sous-programme	2

C. Coopération technique (budget ordinaire et extrabudgétaire)

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Services consultatifs : (nombre de missions)	
23. Services consultatifs destinés aux organismes nationaux de statistique de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale ainsi que de l'Europe du Sud-Est, pour l'application des normes statistiques internationales	4
24. Services consultatifs destinés aux organismes nationaux de statistique de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale ainsi que de l'Europe du Sud-Est, pour l'amélioration du système statistique national	4
Cours, séminaires et ateliers de formation : (nombre d'ateliers)	
25. Ateliers de formation destinés aux organismes nationaux de statistique et aux fonctionnaires de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale ainsi que de l'Europe du Sud-Est et tenus dans le cadre de projets statistiques financés par des fonds extrabudgétaires	6
26. Ateliers de formation destinés aux organismes nationaux de statistique et aux fonctionnaires de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale ainsi que de l'Europe du Sud-Est et tenus dans le cadre des projets du Compte pour le développement de l'ONU	5

Annexe I

Réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats pour 2018-2019

Objectif de l'Organisation : Produire aux niveaux national et international des statistiques officielles qui contribueront à l'élaboration de politiques s'appuyant sur des données factuelles et à l'évaluation des progrès réalisés dans la poursuite des objectifs de développement durable (ODD), et assurer la coordination des activités statistiques dans la région de la CEE sous l'égide de la Conférence des statisticiens européens.

Réalizations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Activités statistiques rationalisées au niveau international, destinées à appuyer le travail de suivi des accomplissements dans le cadre des objectifs de développement durable	a) i) Augmentation du nombre des organismes internationaux prenant part à l'activité régionale de suivi des objectifs de développement durable en coordination avec l'activité statistique de la Conférence des statisticiens européens	Cible	12	-	-	-
		Estimation	-	-	-	-
		Résultat effectif	-	-	-	-
	a) ii) Nombre de nouveaux domaines statistiques examinés en détail par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens	Cible	5	5	5	5
		Estimation	-	5	5	5
		Résultat effectif	-	-	6	6
b) Normes et recommandations actualisées ou nouvellement élaborées afin de rehausser la qualité et la comparabilité internationale des statistiques et du suivi des objectifs de développement durable	b) i) Nombre de normes statistiques et de recommandations nouvelles et/ou révisées de portée internationale mises au point avec le concours de la CEE	Cible	6	6	5	5
		Estimation	-	6	5	6
		Résultat effectif	-	-	6	6
	b) ii) Augmentation du nombre des domaines statistiques (au sens de la classification des activités statistiques internationales) dans lesquels la CEE fournit un soutien méthodologique à la mesure des progrès accomplis dans la quête des objectifs de développement durable	Cible	12	-	-	-
		Estimation	-	-	-	-
		Résultat effectif	-	-	-	-

Réalisations escomptées du secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
c) Amélioration des capacités nationales de mise en œuvre des normes et des recommandations internationales dans la statistique officielle, y compris en ce qui concerne les objectifs de développement durable et les indicateurs tenant compte des spécificités hommes-femmes	c) i) Augmentation du nombre des recommandations tirées des évaluations globales portant sur des systèmes statistiques nationaux, notamment à propos des objectifs de développement durable et des indicateurs tenant compte des spécificités hommes-femmes, en provenance d'États membres dotés de systèmes statistiques en voie de développement dans leurs stratégies d'élaboration de statistiques	Cible	26	-	-	-
		Estimation	-	-	-	-
		Résultat effectif	-	-	-	-
	c) ii) Pourcentage d'experts nationaux, y compris les femmes, se disant satisfaits de la formation donnée par la CEE dans le domaine des statistiques officielles	Cible	86	-	-	-
		Estimation	-	-	-	-
		Résultat effectif	-	-	-	-
d) Disponibilité accrue et usage croissant des statistiques provenant de la base de données de la CEE, notamment en liaison avec les ODD, les indicateurs tenant compte des spécificités hommes-femmes et les indicateurs socioéconomiques clefs, destinées à faciliter la recherche et l'élaboration de politiques à partir de données factuelles dans les États membres de la CEE	d) i) Nombre d'États membres utilisant la base de données statistiques de la CEE aux fins de la recherche et pour faciliter l'élaboration de politiques sur la base de données factuelles	Cible	46	-	-	-
		Estimation	-	-	-	-
		Résultat effectif	-	-	-	-
	d) ii) Pourcentage d'utilisateurs se disant satisfaits de l'aide que leur apporte la base de données statistiques de la CEE dans leur travail	Cible	82	-	-	-
		Estimation	-	-	-	-
		Résultat effectif	-	-	-	-

Annexe II

Détails des publications proposées pour 2018-2019

A. Publications isolées

N°	Titre	Mandat	Versions papier et/ou électronique	Dimension	Nombre de pages	Langue(s) originale(s)	Traduction(s)	Nombre d'exemplaires et langues
1	Pays de la CEE en chiffres (2019)	ECE ¹ A(65), (E/2013/37- E/ECE/1464 ; ECE/CES ² /89 par. 76	Versions papier et électronique	A5	145	A	R	300A/ 200R
2	Documents méthodologiques (Recommandations concernant la mesure des phénomènes extrêmes et des catastrophes) – fonds extrabudgétaires	ECE/EX ³ /2016/ L.4 par. 2 a)	Version électronique uniquement	A4	120	A	-	-
3	Documents méthodologiques (Recommandations concernant l'établissement d'indicateurs de tendance, d'indicateurs composites et d'indicateurs d'opinion)	ECE/CES/91 par. 74 renvoyant à ECE/CES/BUR/ 2016/FEB/20 par. 10	Versions papier et électronique	A4	200	A	R	500A/150R
4	Documents méthodologiques (Comment établir et mesurer la valeur des statistiques officielles)	ECE/CES/91 par. 59	Versions papier et électronique	A4	120	A	R	400A/100R
5	Documents méthodologiques (Directives sur les statistiques relatives à la mobilité de la main-d'œuvre)	ECE/CES/91 par. 74 renvoyant à ECE/CES/ BUR ⁴ /2015/ OCT/21 par. 22	Versions papier et électronique	A4	100	A	R	300A/200R

¹ ECE = Décision de la session de la CEE.

² ECE/CES = Décision de la Conférence des statisticiens européens.

³ ECE/EX = Décision du Comité exécutif de la CEE.

⁴ ECE/CES/BUR = Décision du Bureau de la Conférence des statisticiens européens.

<i>N°</i>	<i>Titre</i>	<i>Mandat</i>	<i>Versions papier et/ou électronique</i>	<i>Dimension</i>	<i>Nombre de pages</i>	<i>Langue(s) originale(s)</i>	<i>Traduction(s)</i>	<i>Nombre d'exemplaires et langues</i>
6	Documents méthodologiques (Directives sur les statistiques relatives à l'esprit d'entreprise)	ECE/CES/91 par. 74 renvoyant à ECE/CES/BUR/2014/OCT/28 par. 30	Versions papier et électronique	A4	200	A	-	500A
7	Documents méthodologiques (Feuille de route sur les statistiques pour les ODD de la Conférence des statisticiens européens) – fonds extrabudgétaires	ECE/CES/91 par. 7	Versions papier et électronique	A4	110	A	R	300A/100R
8	Normes et études statistiques (Lignes directrices concernant l'utilisation de registres et de données administratives pour les recensements de population et de logements)	ECE/CES/91 par. 74 renvoyant à ECE/CES/BUR/2015/OCT/21 par. 9	Versions papier et électronique	A4	120	A	R	400A/200R
9	Normes et études statistiques (Principales recommandations et bonnes pratiques en matière de communication de projections démographiques)	ECE/CES/91 par. 79 g)	Version électronique uniquement	A4	80	A		
10	Normes et études statistiques (Bonnes pratiques en matière d'intégration de sources de données pour mesurer l'immigration et l'émigration)	ECE/EX/2016/ L.4 par. 2 b)	Version électronique uniquement	A4	80	A		
11	Monographies statistiques (Orientations sur les éléments communs de législation statistique nationale) – fonds extrabudgétaires	ECE/CES/91 par. 66	Versions papier et électronique	A4	180	A	R	500A/100R

B. Supports promotionnels

<i>N°</i>	<i>Titre</i>	<i>Mandat</i>	<i>Versions papier et/ou électronique</i>	<i>Dimension</i>	<i>Nombre de pages</i>	<i>Langue(s) originale(s)</i>	<i>Traduction(s)</i>	<i>Nombre d'exemplaires et langues</i>
1	Brochures sur les statistiques officielles ; travaux de la Conférence des statisticiens européens	ECE/CES ⁵ /89 par. 76	Version papier	A4	35	A	R, F	150A, 150F, 150R
2	Brochures sur les statistiques officielles ; travaux de la Conférence des statisticiens européens	ECE/CES ⁶ /89 par. 76	Version papier	A5	6	A	R, F	200A, 200F, 200R
3	Brochures sur les statistiques officielles ; travaux de la Conférence des statisticiens européens	ECE/CES ⁷ /89 par. 76	Version papier	A5	10	A	R, F	200A, 200F, 200R

⁵ ECE/CES = Décision de la Conférence des statisticiens européens.

⁶ ECE/CES = Décision de la Conférence des statisticiens européens.

⁷ ECE/CES = Décision de la Conférence des statisticiens européens.

Annexe III

Textes portant autorisation

A. Textes portant autorisation relatifs au sous-programme

1. Résolutions de l'Assemblée générale

<i>N°</i>	<i>Titre</i>
66/288	L'avenir que nous voulons (divers paragraphes)
67/144	Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes (19)
68/261	Principes fondamentaux de la statistique officielle (totalité)
69/210	L'entrepreneuriat au service du développement (12, 17)
69/229	Migrations internationales et développement (27, 35)
69/282	Journée mondiale de la statistique (3)
69/313	Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Programme d'action d'Addis-Abeba) (125 à 130)
70/1	Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (cibles 17.18-17.19, par. 47 et 48, 65, 72 à 77, 80, 81 et 83)
70/133	Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (25)
70/147	Protection des migrants (9 f)
70/208	Harmonie avec la nature (10, 11)
70/218	Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (24, 27)
70/219	Participation des femmes au développement (28, 30)
71/1	Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (25, 40)
71/243	Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (20 c))

2. Résolutions du Conseil économique et social

<i>N°</i>	<i>Titre</i>
2006/6	Renforcement des capacités statistiques (2)
2006/38	Plan de travail pour la réforme de la Commission économique pour l'Europe et mandat révisé de la Commission (40 à 44, 77 b))
2014/2	Transversalisation de la problématique hommes-femmes dans l'ensemble des politiques et programmes du système des Nations Unies (3)
2014/7	Poursuite de l'application du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement (16)
2015/10	Programme mondial de recensements de la population et de l'habitation (2020) (1, 2)

<i>N°</i>	<i>Titre</i>
2015/12	Transversalisation de la problématique hommes-femmes dans l'ensemble des politiques et programmes du système des Nations Unies (1, 6, 11, 14 m))
2016/8	Repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain (19)
2016/27	Renforcement des arrangements institutionnels sur la gestion de l'information géospatiale (11, 12, 15)

3. Décisions du Conseil économique et social

<i>N°</i>	<i>Titre</i>
2007/236	Rapport de la Commission de statistique sur les travaux de la trente-huitième session - Décision 38/111 de la Commission de statistique : renforcement des capacités statistiques (d, h)
2008/238	Rapport de la Commission de statistique sur les travaux de la trente-neuvième session - 39/112 : Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées (b, c, d, f)
2009/237	Rapport de la Commission de statistique sur les travaux de la quarantième session - 40/110 : Statistiques sur l'égalité des sexes (e)
2010/235	Rapport de la Commission de statistique sur les travaux de la quarante et unième session - 41/104 : Statistiques du commerce international des services (e) - 41/112 : Indicateurs du développement (e)
2011/245	Rapport de la Commission de statistique sur les travaux de la quarante-deuxième session - 42/102 : Examen du programme : statistiques ventilées par sexe (d, g) - 42/104 : Comptabilité économique et environnementale (f) - 42/107 : Indicateurs économiques à court terme (c, e, g)
2012/230	Rapport de la Commission de statistique sur les travaux de la quarante-troisième session - 43/101 : Examen du programme : recensements de la population et des logements (c, d, g, h) - 43/110 : Cadres nationaux d'assurance de la qualité (d, e) - 43/115 : Développement des statistiques régionales en Europe (a, b, c)
2013/235	Rapport de la Commission de statistique sur les travaux de la quarante-quatrième session - 44/101 : Examen du programme : élaboration d'un cadre statistico-spatial dans les systèmes statistiques nationaux (b, c, e) - 44/105 : Statistiques de l'environnement (f, h)
2014/219	Rapport de la Commission de statistique sur les travaux de la quarante-cinquième session - 45/101 : Application des Principes fondamentaux de la statistique officielle (f, g, i, j) - 45/103 : Examen du programme : indicateurs de progrès autres que le produit intérieur brut (c, d, j) - 45/106 : Statistique du commerce international et de la mondialisation économique (g) - 45/110 : Traitement massif des données informatiques et modernisation des systèmes de statistique (d i), ii), e i))

<i>N°</i>	<i>Titre</i>
2015/216	<p>Rapport de la Commission de statistique sur les travaux de la quarante-sixième session</p> <ul style="list-style-type: none"> - 46/101 : Données à l'appui du programme de développement pour l'après-2015 (I g ii à iii), j, III c iii), IV c, e à g) - 46/102 : Recensements de la population et des logements (e, i) - 46/106 : Comptabilité nationale (f, g) - 46/107 : Statistiques du commerce international et de la mondialisation économique (b i), d iv), e) - 46/108 : Comptabilité environnementale et économique (d, e) - 46/109 : Programme de comparaison internationale (f)
2016/220	<p>Rapport de la Commission de statistique sur les travaux de la quarante-septième session</p> <ul style="list-style-type: none"> - 47/101 : Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (i, k) - 47/102 : Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (e) - 47/103 : Programme de transformation de la statistique officielle (b, c, d, e iii), g) - 47/104 : Utilisation des mégadonnées en statistique officielle (d iv)) - 47/105 : Comptabilité nationale (a) - 47/106 : Comptabilité économique et environnementale (e, f) - 47/109 : Statistiques industrielles (c) - 47/112 : Statistiques des changements climatiques (c, e, h)

4. Décisions de la Commission économique pour l'Europe

<i>N°</i>	<i>Titre</i>
C (47)	Principes fondamentaux de la statistique officielle dans la région de la Commission économique pour l'Europe
A (64)	Travaux de la Commission économique pour l'Europe
A (65)	Résultat de l'examen de la réforme de 2005 de la CEE
A (66)	Déclaration de haut niveau sur le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable envisagés dans la région de la CEE
